

Jardins solidaires : travailler la terre et reconstruire sa vie

Pour un jeune sans formation ou pour un adulte qui se sent dans une impasse socioprofessionnelle, s'en sortir passe par la rencontre de regards amicaux, par le plaisir d'être reconnu au sein d'un groupe, par la force de la solidarité, par l'acquisition de compétences, par la confrontation avec les exigences du travail : régularité, horaires, qualité,... Les jardins solidaires d'insertion sociale ou socioprofessionnelle offrent tout cela, avec un « plus » : le contact avec la terre et l'environnement, oublié pour beaucoup, et la production de légumes qui contribuent à une alimentation plus saine.

Dans le secteur agricole, l'objectif fondamental des Services d'insertion sociale (SIS) – voir encadré p.2 - est de permettre à la personne d'atteindre un mieux-être par le travail dans et avec la nature. Pour les associations de type EFT/OISP, l'objectif est de fournir des formations dans différents domaines d'activités liées à la « nature » : l'agriculture maraîchère, l'élevage, l'entretien de jardins et autres espaces verts, etc. Ces formations étant des tremplins pour la recherche d'emploi, les associations visent également à accompagner les personnes dans une démarche active en vue de trouver un emploi.

Nous sommes partis à la rencontre de trois associations de la province de Liège : la première, le « *Cynorhodon* », a donné naissance à la seconde : « *Racynes* ». Elles-mêmes ont rejoint le « *Réseau des Jardins et Fermes Solidaires en Wallonie-Bruxelles* ».

Le *Cynorhodon* est une Entreprise de formation par le travail (EFT)¹ qui propose des modules d'insertion socioprofessionnelle à des personnes exclues du marché de l'emploi. Elle mène des activités en relation avec la nature et l'agriculture biologique :

- des modules de formations par le travail à temps plein dans les différents domaines de l'agriculture biologique (élevage, maraîchage, ...)
- en complément à ces formations, un jardin collectif bio et des repas collectifs permettant la rencontre entre divers publics ;
- Le *Cynorhodon* a développé, depuis 2002, des outils adaptés à la population la plus fragilisée et la plus éloignée de l'emploi, lui permettant de reprendre le contrôle de sa vie. Le domaine de prédilection est l'agriculture biologique et donc l'éducation à la santé.

Racynes est un Service d'insertion sociale (SIS) créé en mars 2002 à partir du constat que de nombreuses personnes n'arrivaient pas à suivre le rythme de la formation continue et décrochaient du *Cynorhodon*. Comme le disent les animateurs à l'origine de *Racynes* : « *on meurt de solitude avant de mourir de faim ; notre projet se propose de participer à la resocialisation et à la redynamisation des personnes en difficulté* ».

¹ Constituée en asbl depuis fin 2001. Voir site www.cynorhodon.be

Le **Réseau des jardins et fermes solidaires Wallonie-Bruxelles (RJFS-WB)**² regroupe actuellement 27 jardins solidaires d'insertion sociale ou socioprofessionnelle de Wallonie et de Bruxelles. Il compte près de 70 employés salariés (responsables, formateurs, assistants sociaux), 100 bénévoles et en moyenne 250 bénéficiaires par année (stagiaires et participants aux activités des jardins solidaires). Ses objectifs principaux sont à la fois de rassembler les différentes expériences de Jardins solidaires en Wallonie-Bruxelles, d'assurer leur accompagnement en matière de formation et de les « mutualiser » dans leurs rapports entre elles et avec les intervenants privés et publics extérieurs (institutionnels, politiques, bailleurs de fonds...).

Le développement de ce réseau est intéressant à plus d'un titre et notamment dans les rapports des associations avec la sphère politique (ministères des affaires économiques, des affaires sociales et de l'agriculture). Celle-ci continue à s'interroger sur ses modes structurels et immédiats d'intervention dans ces secteurs en évolution. Sans le reconnaître explicitement, la majorité des responsables politiques ayant les affaires sociales et les affaires économiques dans leurs attributions sont de plus en plus conscients du décrochage de nombreux pans de la société, conséquence d'un fossé croissant entre ceux qui *ont* et ceux qui *n'ont pas* (le savoir, l'argent, la santé, un habitat décent, des papiers en règle,...).

Comme le dit le coordinateur du Réseau des jardins solidaires Wallonie-Bruxelles (RJSWB) :
« ... dans notre secteur, concrètement, il est pratiquement impossible de dissocier les activités à caractère social de celles à caractère agricole ou environnemental et du développement durable. Ce sont tous ces axes ensemble qui servent d'outils d'intervention pour faire un travail social... Il faut être en mesure de fournir une production maraîchère de qualité et d'écouler cette production si l'on veut faire en même temps une bonne démarche d'encadrement et de formation auprès des bénéficiaires... ».

Lexique³ :

- **ESI** : Entreprise sociale d'insertion : une étude publiée en 2005⁴ mentionne qu'une des grandes difficultés, si pas la majeure, est la catégorisation des différents types d'initiatives : les unes ayant mis l'accent sur l'aspect de l'insertion sociale, d'autres sur l'insertion socioprofessionnelle, d'autres sur les aspects « marchands » liés à la catégorie précédente⁵.
- **EI** : Entreprise d'insertion : leur objet social est l'insertion, via une activité productive, de personnes exclues du marché du travail traditionnel. Les organisations de ce groupe engagent de nombreux anciens stagiaires, ce qui peut s'expliquer par les liens que la plupart de celles-ci entretiennent avec des EFT

² Constitué en asbl en mai 2005

³ Comme notre analyse portera sur des associations actives dans le secteur des EFT/OISP, nous décrivons plus particulièrement ce secteur à partir de tableaux extraits d'une présentation faite lors de cycles de formation par l'ALEAP (Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel). Nous remercions M. Eric Mikolajczak, responsable à l'ALEAP, et ses collaborateurs pour leur contribution. Cartographie secteur EFT/OISP, présentation faite par l'ALEAP lors de séances de formation (septembre 2007).

⁴ *Recherches sociologiques* (Lemaître A., Nyssens M. et Platteau A. (2005), 'Les entreprises sociales d'insertion par le travail entre idéal-type et institutionnalisation', *Recherches sociologiques*, 2005/01, pp. 61-74).

⁵ Id : « Au-delà de l'insertion sur le marché du travail, les entrepreneurs sociaux insistent sur le fait qu'ils valorisent également d'autres objectifs comme le renforcement du capital humain et du capital social des travailleurs. Par capital humain, nous entendons les compétences au travail tandis que le capital social renvoie au degré d'insertion des personnes dans des réseaux sociaux. Les données du projet PERSE font apparaître que le capital humain ainsi que le capital social, mais dans une moindre mesure, s'accroissent de manière significative durant le séjour en ESI. Nous avons pu mettre en avant une très forte corrélation positive entre la réalisation des trois objectifs : le fait d'être à l'emploi (au sein de l'ESI ou en dehors) ainsi que les niveaux de capital humain et social. La révision de 2004 du décret wallon sur les EI, qui prévoit le subventionnement d'une personne en charge de l'accompagnement social, renvoie sans doute à la prise en compte progressive de l'objectif d'insertion sociale, aux côtés de l'insertion professionnelle »

- **EFT** : Entreprise de formation par le travail : elle couvre probablement le nombre le plus important d'associations actives dans le domaine de la réinsertion.

- **OISP** : Organisme d'insertion socioprofessionnelle : les associations qui font partie de cette catégorie ont pour but principal de procurer aux bénéficiaires des formations « préqualifiantes », c'est-à-dire des formations à caractère général permettant de poursuivre par un cycle de formation qualifiante.

- **SIS** : Service d'insertion sociale : « Les actions doivent avoir pour objectifs de rompre l'isolement social, de permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelles, de promouvoir la reconnaissance sociale, d'améliorer le bien-être et la qualité de vie et de favoriser l'autonomie : Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultats ».

Qui sont les « jardiniers solidaires » ?

Les bénéficiaires proviennent de différents horizons et de toute origine sociale (riche ou pauvre). En général, ce sont des personnes adultes (de 18 à 64 ans) sans emploi, provisoirement en situation d'exclusion sociale : elles émargent au CPAS, perçoivent des allocations de chômage, viennent d'institutions de soins psychiatriques/ de Santé mentale, des maisons de l'emploi,...

Plusieurs sont d'anciens détenus, des réfugiés politiques, des sans-papiers, des sans-.... D'autres sont simplement des personnes en difficulté qui ont besoin de se reconstruire individuellement et socialement. Il y a aussi des jeunes qui ont décroché d'un parcours scolaire classique, souvent pour des raisons de rejet de l'autorité, de la famille...

Voici quelques témoignages de personnes dont le parcours passe par le Cynorhodon :

« Je suis sorti d'études techniques et j'en ai eu marre de l'école. J'ai eu une dépression pendant 5 ans. Je me demandais « que faire de ma vie ? ». Puis, j'ai travaillé dans une ALE (Agence locale pour l'emploi) pendant 7 mois, puis je suis arrivé au Cynorhodon sous le statut correspondant à « l'article 60 »⁶.

Au Cynorhodon, j'ai pu me refaire une santé : travailler à l'air libre, soigner des animaux, vivre dans un environnement agréable. Travailler en groupe, en communauté : une famille, c'est génial. Le cadre est sympa : on y trouve plus de plaisir que le simple fait d'avoir du travail.

Mais il y aura bientôt l'après Cynorhodon. Je sais que ce sera dur mais aujourd'hui je me sens plus fort. » (A., 30 ans)

« J'ai fait des études artistiques. J'ai d'abord travaillé dans des places d'intérim, en bibliothèque surtout, jusqu'au moment où j'ai eu une fille. Puis, j'ai eu une rupture d'anévrisme. Quand j'en suis sortie, j'ai eu une forte dépression qui a duré près de 3 ans. J'ai vu dans le journal Passe-Partout une annonce sur ce qui se faisait au Cynorhodon. J'y suis allée et j'y suis toujours depuis 15 mois car je voulais sortir de chez moi. Je ne voulais plus rester cloîtrée dans mes livres.

Au Cynorhodon, j'aime la nature, j'aime le social du Cynorhodon, j'aime les gens et j'ai besoin d'eux⁷.

Aujourd'hui, j'émarge au chômage avec ma fille. Je gagne 1€ de l'heure qui me sert à aider ma fille.

⁶ Forme d'aide sociale par laquelle le CPAS procure un emploi à un bénéficiaire de l'aide sociale ou du revenu d'intégration sociale. Le contrat de travail est un contrat à durée déterminée : +/- 6 mois. Par après le demandeur d'emploi émarge à la caisse de chômage).

⁷ NDLR : Toutes les personnes que j'ai rencontrées (éducateurs, animateurs, assistants sociaux, quelques autres bénéficiaires et stagiaires) m'ont dit combien elle était appréciée par les autres : on vient chez elle quand cela ne va pas ; elle sait écouter et se mettre dans la peau des autres.

Au Cynorhodon, j'ai signé un contrat de bénévolat : vis-à-vis de l'ONEM cela me donne droit aux allocations et de garder tous mes droits sociaux. J'ai trouvé ce que je voulais ! Mais cela ne peut durer que 18 mois (+/- 2100 heures). Après, si je veux continuer à me former tout en travaillant, je ne peux pas aller dans une autre EFT agricole du même genre que le Cynorhodon, comme La Bourrache, sinon je perds mes droits (d'après les termes du contrat de bénévolat). Et pourtant, j'ai encore tellement à apprendre : on n'a pas le temps d'approfondir ! » (V., 40 ans)

Et quand ils parlent ensemble, ils disent :

« *Chacun a des raisons différentes pour venir ici. On a tous notre histoire.* »

« *On cherche avant tout un bien-être* »

« *On a trouvé des amis : un tissu social* »

« *On m'écoute* »

« *L'expérience du Cynorhodon m'ouvre des portes* »

« *On se refait des connaissances* »

« *Et après le Cynorhodon, disent-ils tous ! On est là pour un après* ».

L'encadrement

Tous les travailleurs au service de l'insertion sociale poursuivent le même objectif : « **lutter contre l'exclusion sociale et en faveur du développement humain pour tous et toutes** ».

Chacun y vient avec son bagage personnel (formation, talent, compétence, expérience, affinités pour le projet...) qu'il peut mettre au service des objectifs dans le domaine spécifique du secteur d'activités, en l'occurrence, le secteur agricole : qu'il soit animateur, éducateur, assistant social, psychologue, formateur, technicien agricole (maraîchage, jardinage, élevage...).

Le travailleur d'encadrement

Qu'il soit animateur, éducateur, technicien ou assistant social, il assure le suivi et l'encadrement de chacun(e) des bénéficiaires. Ce qui frappe, c'est à la fois le suivi individuel et collectif avec pour objectif fondamental la volonté de rendre les bénéficiaires les plus autonomes possibles. Pour ce faire, une démarche participative est fondamentale : la créativité s'y exerce en permanence, de même que le sens des responsabilités.

Le « savoir » qu'il communique est le plus important : « *réapprendre à vivre avec plaisir ; avoir confiance en soi et pouvoir compter sur les autres.* »

Un élément qui ressort de la pédagogie d'encadrement mais qui est aussi un désir des bénéficiaires : le rythme de l'apprentissage. Que ce soit dans la ré-acquisition du goût de la vie ou le rythme de la formation, il faut donner le temps au temps. C'est une observation générale dans l'accompagnement des personnes qui ont souffert de l'exclusion souvent parce qu'ils ne suivaient pas le rythme de la vie.

Le responsable /directeur

Son travail principal, en dehors de l'accompagnement des travailleurs et des bénéficiaires, est de « *rendre possible et mettre en place les décisions discutées dans les réunions des travailleurs et des bénéficiaires* ».

Les principaux défis rencontrés sont à la fois d'ordre matériel et d'ordre politique : ce sont donc les bailleurs de fonds qu'il faut trouver et les décideurs politiques qu'il faut convaincre et avec lesquels il faut collaborer :

- Les bailleurs de fonds : même s'ils ne sont pas négligeables, les dons privés ne peuvent assurer le financement structurel de l'association. C'est leur reconnaissance par les différents ministères et administrations publics (fédéral, régional, européen...) qui permet aux associations de construire

leur avenir. Les responsables politiques insistent continuellement pour que les associations à but social acquièrent leur autonomie financière en développant des activités marchandes avec leurs bénéficiaires. Des associations répondent (notamment les EFT, les SIS...) : « *Notre but social et notre raison d'être est d'amener les bénéficiaires à se prendre en charge progressivement dans toutes les dimensions de leur vie. C'est cela notre but à atteindre. Mais nous n'avons pas de finalités marchandes en soi. Si, dans le cadre de nos formations, nous incluons des activités de production et de vente, alors, oui nous pouvons générer des rentrées financières, mais elles ne constitueront toujours qu'un but secondaire et donc leur apport financier restera marginal par rapport à nos besoins financiers globaux* ».

- Les contacts politiques et administratifs. Dans le cas des associations contactées dans le secteur agricole, l'impératif est de se faire reconnaître à la fois par les pouvoirs locaux (commune, CPAS...), régionaux (les différents ministères : affaires sociales, affaires économiques, agriculture), fédéraux (affaires économiques, santé...) et européens (accès au FSE, Fond Social Européen...).

On verra plus loin les nombreux domaines d'incertitude et de flou auxquels doivent faire face les associations dans leurs rapports avec le monde politique. Parmi les responsables associatifs rencontrés, la majorité considère que « *acteurs privés et acteurs politiques sont des partenaires et alliés : chaque partie a ses contraintes qu'il faut accepter. Mais nous devons nous battre pour que le cadre de cette collaboration soit clair, transparent et qu'une cohérence existe entre les différents niveaux de pouvoirs. Souvent, nous rencontrons des responsables politiques des différents ministères qui ne sont pas d'accord entre eux* ».

Au niveau local, les associations rencontrées ont diversifié leurs champs d'action avec les services de l'administration communale (CPAS, ALE, Agence pour le Développement Local, ...) des différentes entités avoisinantes (Basse Meuse) ; des partenariats sont créés avec les services de l'environnement (entretien de parcs et jardins publics, ...).

L'acteur politique

Dans le monde politique belge, et plus particulièrement en Wallonie-Bruxelles⁸, il y a un grand flou sur la notion même et donc la nécessité de « l'action sociale » : qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que cela comprend, où l'action sociale s'arrête-t-elle ? Autant de questions dont on ne cesse de débattre car, à chaque législature, des partenaires politiques différents sont au pouvoir. Il faut alors recommencer à informer, discuter, négocier ou convaincre. Par contre, la réinsertion socioprofessionnelle, tout le monde comprend : il y a un contenu (objectifs, moyens, résultats...) qui est mesurable objectivement.

Un exemple que vit actuellement l'asbl *Racynes* (SIS) au sein du *Cynorhodon* (EFT) est le risque de perte de son agrément en tant que SIS, ce qui l'obligerait à diminuer le temps de prestation des éducateurs/accompagnateurs au détriment des bénéficiaires qui ne sont pas prêts à entrer dans une démarche de formation professionnelle. Pour les accompagnateurs, cela implique de partager leur temps et donc d'avoir la flexibilité de « *changer de casquette* », ce que d'ailleurs n'apprécient pas toujours les bénéficiaires. Cela leur demande aussi de rechercher d'autres modes de financement

⁸ En région flamande, il existe un plan d'action sociale beaucoup plus clair où le statut de chacun des acteurs est mieux défini : le « *sociaal werkplan* ». Ce secteur est relativement bien subsidié et sans limite dans le temps pour les associations et bénéficiaires. Les entreprises d'insertion agréées (*Invoegbedrijven*) actives dans la récupération de déchets peuvent être également agréées en tant que centres de recyclage (*Kringloopcentra*). Leur double production à caractère collectif est alors reconnue : l'insertion d'un public fragilisé sur le marché du travail et la protection de l'environnement.

(Fonds social européen...), temps de travail pris aux dépens de leur mission spécifique d'animateur social.

Les Réseaux (alliances...)

La mise en réseau de différents acteurs dans l'insertion socioprofessionnelle permet le renforcement des différentes associations et une parole plus forte dans les relations avec le monde politique et les bailleurs de fonds. Mais cette mise en réseau reste problématique. Les associations ont du mal à libérer du temps et à prendre du recul par rapport à la gestion spécifique de leurs activités.

Voici quelques réflexions émises par le responsable du Réseau des Jardins et Fermes Solidaires en Wallonie-Bruxelles (RJFSWB) : il est actif depuis mai 2004 et regorge de projets mais lutte, encore et toujours, pour sa survie.

- De nombreuses alliances ont déjà été mises en place (Natagora, Nature et Progrès, Fugea, Bioforum...). Ces alliances ont cependant plus une visée fonctionnelle qu'une volonté de se mettre ensemble pour avoir une meilleure interaction interne et externe.
- La majorité des membres sont favorables au Réseau comme plateforme d'échanges et d'interpellations politiques mais aussi comme organe de formation et de mutualisation des compétences.
- Il existe un risque de concurrence entre certains projets élaborés par le Réseau et les activités propres des membres de ce Réseau.
- Certains responsables politiques veulent renforcer le dialogue avec des Réseaux associatifs mais, d'un autre côté, on requiert qu'ils soient financièrement autonomes par différents moyens (paiement des services intra-réseau par les membres, organisation d'activités marchandes, création de coopératives maraîchères à finalité sociale...) : « *Mettez-vous dans une situation de gestion financière saine pour fixer vos propres objectifs* »
- Dans le même sens : « *Nous voulons signaler que concrètement, il est pratiquement impossible de dissocier les activités à caractère social de celles à caractère agricole ou environnemental et du développement durable. Ce sont tous ces axes qui servent d'outils d'intervention pour faire un travail social* »
- Un précédent Ministre de l'Action Sociale, M. Detienne, avait instauré des enveloppes budgétaires permettant la création de nouveaux champs d'expérience comme la création de réseaux associatifs. C'est d'ailleurs sur cette base qu'une mission exploratoire avait permis au RJFSWB de se créer en 2004. Son successeur a voulu éliminer ces budgets dits facultatifs ! Sa politique avait une connotation d'inquisition qui voulait tout contrôler et ne laissait que peu de latitude à la mise en place de nouveaux projets.
- Plusieurs ministres successifs ont plaidé pour la mise en place de rencontres régulières interministérielles, mais jusqu'à présent, rien n'a été fait. Dans le cas du RJFSWB, le responsable-coordonateur est obligé de pallier les manques de coordination entre les différents ministères. Il se voit contraint de jouer le rôle « d'ensablant » en vue d'accorder les différents points de vue et de mettre les gens autour de la table pour fixer une politique de financement à long terme. Le gouvernement wallon actuel a reconnu dernièrement, par la voix de son ministre de l'agriculture M. Lutgen, la nécessité sociale et la valeur des jardins solidaires⁹.

⁹ Soit dit en passant, l'associatif reconnaît que la collaboration entre les acteurs politiques en place et la société civile s'est nettement améliorée ces dernières législatures : plusieurs de ses ministres sont appréciés pour leur écoute et leur volonté d'aller sur le terrain.

Plus qu'un travail : un projet de vie

En rencontrant ces responsables d'association, je suis entré dans leur monde qui n'est pas seulement celui de leur travail mais aussi - je l'ai ressenti ainsi - celui de leur projet de vie. C'est sans doute ce qui fonde et explique l'investissement énorme que chacun réalise pour réussir son projet, qui n'est jamais gagné d'avance.

Le temps investi ne serait rien s'il n'y avait pas l'engagement humain, encore plus énorme. On sent que le mot solidarité n'est pas pour eux un vain mot : c'est ce qui les fait vivre. J'ai reconnu aussi, moi qui viens du monde industriel, un investissement en compétences qui n'a rien à envier à celui du monde des entreprises et administrations.

Un autre domaine d'investissement, qui n'apparaît pas immédiatement, est celui de la recherche : pas uniquement la recherche technique ou même scientifique, mais surtout et avant tout la créativité d'inventer un travail qui anoblit tous ceux et celles qui y participent. Une recherche qui accepte de reculer quand il s'agit de mieux avancer ensemble. Une recherche qui allie le sens pratique aux contingences qui limitent la progression que l'on voudrait toujours plus rapide. L'efficacité n'est pas le maître mot, mais bien l'efficace pragmatique qui seule, comme dans la nature, permet de porter des fruits : elle assure un avenir durable pour tous et toutes.

Enfin, j'ai pu apprécier le choix du secteur d'activités – l'agriculture - dans lequel fonctionnent ces associations. Ce secteur est et deviendra encore plus un secteur d'activités humaines essentiel où les générations à venir pourront pleinement développer leurs compétences et leurs énergies, car ils sauront que c'est là que le génie créateur pourra le mieux garantir l'avenir de l'Humanité.

Dans ce monde complexe où le social et l'économique ont la prétention de faire bon ménage et de favoriser le développement humain dans toutes ses dimensions personnelles et collectives, j'ai admiré le profond sens politique et citoyen où l'autre n'est pas vu comme un concurrent, un subalterne ou un supérieur mais comme un partenaire, un allié et souvent un ami, qu'il soit acteur dans la sphère sociale, politique, financière ou économique. J'ai aussi pu ressentir le profond respect de la dignité de la personne humaine dans tous ses droits. Là, j'ai vécu des moments où la participation des plus défavorisés ne reste pas un exercice de style.

« Dans le cas des entreprises sociales d'insertion par le travail, la pluralité de parties prenantes - travailleurs, bénévoles, voire représentants des pouvoirs publics et d'entreprises privées lucratives— permettrait de construire les différentes facettes de la mission d'insertion : développement d'une activité productive, insertion sociale et professionnelle des travailleurs, etc. Ces entreprises sociales d'insertion par le travail ont des implications en termes de bénéfices collectifs qui appellent, entre autres, une intervention des pouvoirs publics. Il nous faut donc considérer le fait que ces initiatives sont encadrées politiquement, c'est-à-dire que leur construction est le fruit de processus d'interdépendance entre les initiatives elles-mêmes et les politiques publiques qui les influencent »¹⁰

Jean-Paul Davreux
Vivre Ensemble Education
Décembre 2007

¹⁰ *Recherches sociologiques* (Lemaître A., Nyssens M. et Platteau A. (2005), 'Les entreprises sociales d'insertion par le travail entre idéal-type et institutionnalisation', *Recherches sociologiques*, 2005/01, pp. 61-74).